



Communiqué de presse
Mars 2021

SYNTHÈSE DU COMITÉ SYNDICAL DU SYTRAL DU LUNDI 22 MARS 2021

▪ **Appel à projets relatif aux transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux**

Le 15 décembre 2020, le Ministère chargé des Transports a lancé un **appel à projets pour promouvoir de nouveaux projets de transport collectif en site propre ainsi que des pôles d'échanges multimodaux**. Le montant des aides financières s'éleva au total à 450 millions d'euros, pour soutenir les projets portés par les collectivités locales dans la limite maximum de 40M€ par projet.

Plusieurs projets inscrits au plan de mandat 2021-2026 du SYTRAL portant de fortes ambitions (desserte de quartiers liés à la politique de la ville, accompagnement de la mise en œuvre d'une zone à faible émissions et lien avec les politiques d'urbanisme développées sur les territoires), sont éligibles :

- le prolongement de la ligne de tramway T6 et la création de trois lignes de tramway T8, T9 et T10
 - la création d'une ligne de bus à haut niveau de service Centre-Est
 - la création d'une ligne de transport par câble entre Francheville et Lyon
 - des aménagements de voirie significatifs s'inscrivant dans un programme global cohérent d'amélioration de la vitesse commerciale des bus
 - l'augmentation de la capacité des lignes de tramway T1 et T2
- **La création de la ligne de bus à haut Niveau de service Centre Est (LCE) entre Part-Dieu et Genas / Saint Exupéry**

Le plan de mandat « Destinations 2026 » engage **dix nouveaux projets structurants afin de renforcer la cohésion des territoires et poursuivre le maillage du réseau TCL** avec notamment la volonté d'augmenter la capacité et la performance du réseau bus pour offrir aux usagers une réelle alternative à la voiture individuelle.

Les élus du comité syndical du SYTRAL ont ainsi voté ce jour **l'engagement de l'opération de la ligne de bus à haut Niveau de service Centre Est (LCE) entre Part-Dieu et Genas / Saint Exupéry**.

Ce projet est inscrit dans le **Plan de déplacements urbains 2017-2030** et répond à plusieurs objectifs majeurs :

- Renforcer la **desserte en transports en commun de l'Est de l'Agglomération en reliant les communes de Chassieu et Genas au centre de l'agglomération** ;
- Poursuivre un **maillage cohérent du réseau de transports en commun en favorisant l'intermodalité** grâce à sa connexion à des lignes fortes du réseau existant et futur ;
- **Accompagner la politique de la Métropole de Lyon et de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais en faveur des modes actifs** par la création sur le tracé, d'itinéraires cyclables et piétonniers ;

Cette nouvelle liaison de 20km comprenant 25 stations, permettra de relier **La Part-Dieu et la plaine Saint Exupéry en desservant Lyon, Villeurbanne, Vaulx-En-Velin, Bron, Chassieu et Genas, en assurant une desserte à haut niveau de service** à travers une **offre régulière**, des temps de trajet **fiables** dans des conditions de **confort** et de **sécurité** optimale pour les voyageurs. L'exploitation pourrait être envisagée en deux lignes distinctes.

Cette nouvelle infrastructure **accompagnera par ailleurs les projets de développement urbain de ce secteur et permettra de relier d'importants pôles générateurs de déplacements** tels que Part-Dieu, Hôpitaux Est, ZI Mi-Plaine, Eurexpo, Lyon Saint Exupéry.

28 000 voyages/jours sont attendus à horizon 2030 sur cette nouvelle ligne, dont les travaux pourraient démarrer dès 2023. Le budget prévisionnel est estimé à 120 M€.

La concertation préalable d'une durée d'un mois, sera menée d'ici l'automne afin de soumettre à l'avis des citoyens, l'ensemble des itinéraires et les hypothèses d'exploitation étudiés dans le cadre des études réalisées en 2020 / 2021.

▪ **Organisation de la concertation préalable de la ligne de transport par câble Francheville - Lyon**

Poursuivant sa volonté d'innover en matière de mobilités éco-responsables et de renforcer sa dynamique de maillage territorial, le SYTRAL a inscrit dans son Plan de Mandat 2021-2026, le projet **d'une première ligne de transport par câble reliant l'ouest de l'agglomération au centre de Lyon** qui permettrait de **desservir les communes de Sainte-Foy-lès-Lyon, Francheville et la Mulatière**. Le budget prévisionnel est estimé à 160 M€.

Les études d'opportunité et de préféabilité réalisées en 2020 ont mis en évidence l'intérêt dans ce secteur du transport par câble qui offre par ailleurs fiabilité et rapidité. Dans le cadre des études de faisabilité actuellement menées, les **hypothèses de fuseaux de tracés répondront à plusieurs enjeux majeurs** :

- **le respect de la protection du patrimoine et des espaces naturels remarquables,**
- **l'insertion urbaine des infrastructures,**
- **la limitation des procédures d'expropriation et des survols de propriétés privées**
- **les impacts de la co-visibilité avec l'ensemble des secteurs traversés.**

Une concertation préalable sera menée en 2021 afin de soumettre à l'avis des citoyens plusieurs hypothèses de tracés ainsi que les principes d'insertion des stations et pylônes.

« Afin de répondre aux interrogations des habitants autour de ce nouveau mode de transport et que les échanges se déroulent dans les meilleures conditions possibles, nous avons fait le choix de mener cette concertation préalable sous l'égide d'un garant désigné par la Commission Nationale du Débat Public, qui assurera notamment la pertinence, la qualité et la sincérité des informations diffusées », déclare le président du SYTRAL, Bruno Bernard.